



15ème législature

Question N° : 18380	De Mme Florence Provendier (La République en Marche - Hauts-de-Seine)	Question écrite
Ministère interrogé > Égalité femmes hommes et lutte contre les discriminations		Ministère attributaire > Égalité femmes-hommes, diversité et égalité des chances
Rubrique >maladies	Tête d'analyse >Lutte contre les discriminations touchant les victimes de l'endométriose	Analyse > Lutte contre les discriminations touchant les victimes de l'endométriose.
Question publiée au JO le : 02/04/2019 Date de changement d'attribution : 21/05/2022 Question retirée le : 21/06/2022 (fin de mandat)		

Texte de la question

Mme Florence Provendier interroge Mme la secrétaire d'État auprès du Premier ministre, chargée de l'égalité entre les femmes et les hommes et de la lutte contre les discriminations, sur les discriminations envers les victimes de l'endométriose. L'endométriose est une maladie chronique qui touche une femme sur 10 en France. Elle intervient pendant la période menstruelle en empêchant l'évacuation naturelle des cellules d'endomètre. Elle provoque des lésions, des kystes ou des réactions inflammatoires très douloureuses pouvant entraîner l'infertilité. Les chiffres de l'endométriose sont alarmants et probablement sous-estimés : 2 à 4 millions de Françaises en sont atteintes, 70 % d'entre elles souffrent de douleurs chroniques invalidantes, 30 % à 50 % d'entre elles deviennent infertiles, 25 % à 40 % d'entre elles souffrent pendant les rapports sexuels, 11 heures par semaine de temps perdu au travail pour absentéisme ou efficacité réduite, 95 milliards d'euros par an en frais médicaux et perte de productivité. L'endométriose est aussi une maladie sociale. En effet, la persistance de stéréotypes, mythes et croyances associés à la période des règles isolent les femmes qui en sont victimes. Le mot « règles » dérange, détonne alors qu'il fait partie intégrante du quotidien de la moitié de l'humanité. Les femmes saignent environ quatre jours par mois pendant 42 ans mais elles doivent gérer poliment la douleur, les désagréments, et s'organiser pour leur hygiène en ne révélant rien de ce qu'elles vivent, par gêne. Évoquer la douleur est impossible tant il est normal qu'une femme souffre pendant ses règles. Or la souffrance n'est pas normale, et c'est un des principaux symptômes de l'endométriose. Il faut entre 6 et 10 ans en moyenne après le développement de la maladie pour que le diagnostic médical soit prononcé. Durant ces années, l'endométriose se développe, la douleur s'intensifie et l'exclusion sociale peut être au rendez-vous : perte d'emploi dûe à des absences répétées, absence de vie sexuelle, isolement social. Sachant son engagement en faveur des victimes de l'endométriose qu'elle a défendues, le 11 mars 2019, devant la Commission de la condition de la femme des Nations unies, elle souhaite savoir comment elle entend lutter contre les discriminations autour de cette maladie qui touche tant de femmes en France.